MUSA9CE

2015 - 2016

Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : NON - Stage : NON

Domaine d'études principal : Histoire, histoire de l'art et archéologie

Organisé par: Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Code du programme: musa9ce

Table des matières

Introduction	
Profil enseignement	
- Compétences et acquis au terme de la formation	
- Programme détaillé	
- Programme par matière	
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	
Informations diverses	
- Conditions d'admission	
- Pédagogie	
- Evaluation au cours de la formation	
- Gestion et contacts	

MUSA9CE - Introduction

INTRODUCTION

MUSA9CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le certificat en musicologie a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation en musicologie et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine. La formation approfondie permet d'affiner les outils et les compétences acquises lors de la formation de base.

Le programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique.

Il s'agit d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique. Cette formation s'adresse aux adultes qui, dans le cadre de la formation continue, désirent développer l'aspect musical de leur savoir. Des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, musicale ou non, et qui désirent avoir un complément universitaire dans leur formation; et les étudiants des institutions musicales (IMEP, Conservatoires royaux de musique, IAD, etc.) qui, plongés dans la pratique de la musique, désirent acquérir une formation plus théorique et/ou plus critique.

MUSA9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Programme de 60 crédits à répartir sur 2 ans et à établir en tenant compte de la bisannualité des cours.

O LMUSA2999	Travail de fin d'études	N.		15 Crédits	1 + 2q
O LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ⊕
O LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne- Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q ⊕
O LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q Ø
O LMUSI2852	Musiques sacrées	Céline Drèze (supplée Brigitte Van Wymeersch), Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	2q ⊕
O LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie	Céline Drèze	15h	5 Crédits	2q ⊕
O LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	2q ⊕
O LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	1q ⊕
O LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	2q Ø
O LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Anne- Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q Ø

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL en cliquant ICI.

MUSA9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun prérequis n'est demandé, mais l'admission se fait sur base d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, accompagnée d'un bref CV ainsi que de la copie du/des dernier(s) diplome(s) obtenu(s).

L'expérience professionnelle, la motivation et les acquis de l'expérience sont des données importantes dans l'évaluation du candidat.

Dans le cas où l'étudiant aurait été préalablement inscrit au Certificat "fondements", la réussite de celui-ci conditionne l'admission au Certificat "approfondissement".

Ce programme donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Les demandes d'admission seront examinées sur la base d'un dossier et d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, ainsi que d'une entrevue avec le responsable du programme.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'elearning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure FIAL

Sigle FIAL

Dénomination Faculté de philosophie, arts et lettres
Adresse Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53

Site web https://www.uclouvain.be/fial

Secteur Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Mandats Philippe Hiligsmann Doyen

Bérengère Bonduelle Directeur administratif de faculté

Commissions de programme Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE)

Ecole de philosophie (EFIL)

Commission de programme en langues et littératures anciennes (GLOR)

Commission de programme en histoire (HIST)

Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes (LAFR)

Commission de programme en linguistique (LING)

Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT)

Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (ROM)

Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication

(STIC)

Commission de programme en arts du spectacle (THEA)

Responsable académique du programme : Brigitte Van Wymeersch

Jury:

Président : Philippe Bragard

Secrétaire : Brigitte Van Wymeersch

3e membre du jury restreint : Charlotte Langohr

Personnes de contact

Conseillère aux études : Fiorella Flamini